

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE



Lors de son assemblée, l'association a reçu un don du Crédit agricole. PHOTO DOMINIQUE BOIVINEAU

Un chèque de 2 000 euros pour Le Chemin

L'association Le Chemin, présidée par Marie-Claire Sarlande, a tenu son assemblée générale, jeudi 6 avril à l'Agora de Boulazac. Son but est de prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion et la promotion sociale des jeunes et leurs familles.

L'origine de la création de cette association remonte à 1979, dans le quartier du Gour de l'Arche à Périgueux. Officiellement, les statuts ont été déposés en préfecture en 1996. Au cœur des quartiers et des cités, les éducateurs effectuent un travail de rue. Un partenariat avec de nombreux acteurs associatifs, institutionnels ou administratifs, ainsi qu'avec les élus des secteurs concernés, permet à l'équipe de mener à bien sa mission. Les quartiers particulièrement ciblés sont ceux de Chamiers, ceux du Toulon et du Gour de l'Arche à Périgueux et des

Mondoux à Trélissac. Au total, 683 jeunes ont été rencontrés, et 473 ont été soutenus. Ces soutiens ont été effectués dans les domaines de la santé, de l'insertion et la formation professionnelle, du logement ou encore de l'accès aux loisirs. Les chantiers d'insertion représentent 1854 heures travaillées pour 52 bénéficiaires.

Un minibus

Le trésorier Jean-Philippe Lavala a présenté le rapport financier. Celui-ci laisse apparaître un léger bénéfice.

Au cours de la soirée, l'association a reçu un chèque de 2 000 euros du Crédit agricole Charente-Périgord. Cette somme participera à l'achat d'un minibus pour les divers déplacements qu'effectue l'association.

Dominique Boivineau